Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214201881-20230919-202343D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2023

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois

En exercice: 9 Le 19 septembre à 20 heures 00

Présent : 8 Le Conseil Municipal de la commune de Roche Votants : 8 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire.

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2023 **Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLERDESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE,
Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste

WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusée: Mme Cindy CHARLES,

Secrétaire de séance : Mr Jérôme VRAY

## OBJET: Choix de l'entreprise - barrières plan d'eau

Suite au réaménagement du plan d'eau il convient de remplacer les barrières de protection le long de la digue.

Madame le Maire donne à lire deux devis :

- SASU GRANDPIERRE pour 3455€ HT
- ATOUT BOIS 42 pour 2764€ HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal avec 6 voix pour le devis de l'entreprise ATOUT BOIS et deux voix pour l'entreprise SASU GRANDPIERRE :

- CHOISI le devis de l'entreprise ATOUT BOIS
- AUTORISE le Maire à signer le devis

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 19 septembre 2023

Le secrétaire de séance Mr Jérôme VRAY

Le Maire Christelle MASSON